Entreprises : Collecte des déchets électriques et électroniques

La Ville d'Epône, en partenariat avec la CCI Versailles Yvelines, a organisé une collecte de déchets électroniques et électrique le mardi 11 octobre en faveur des entreprises locales et du territoire de GPS&O.



Dans le cadre de nos actions vertueuses en faveur des entreprises, la Ville déploie son programme d'actions et répond à l'axe 4 de sa stratégie autour du développement durable : Epône et les entreprises, une charte verte.

12 entreprises se sont inscrites en ligne et plus de 3 tonnes de déchets collectés.

Les déchets électriques et électroniques seront collectés et entreposés au centre de traitement d'APTIMA qui assure :

- **Le tri et la massification des déchets** avant transfert vers des centres de traitement spécifiques qui maximiseront leur réutilisation ou leur valorisation.
- **La valorisation des objets** au travers des ateliers de valorisation

Des opérateurs, formés à cet effet, identifient le potentiel de réutilisation des déchets collectés. Les déchets sont triés, démantelés, nettoyés. Ils sont soit remis en état de fonctionnement pour une seconde vie, soit recyclés en réincorporant le cycle des matières.

Près de 20 flux de déchets à potentiel de valorisation
Le traitement des déchets s'organise en partenariat avec les éco-organismes concernés dans le cadre des filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs). Vous pouvez par exemple remettre votre vieux téléviseur chez un distributeur qui se charge de le collecter avant prise en charge par un éco-organisme.












Engagez votre
transition
écologique
avec la CCI

